Villes et Villages Fleuris

Département d'Indre-et-Loire
Arrondissement de Loches
Commune de Le Petit-Pressigny

1, Place du 19 Mars 1962
37350 LE PETIT-PRESSIGNY
Tél : 02.47.94.93.59
Mail : mairie@lepetitpressigny.fr

SÉANCE DU MARDI 24 OCTOBRE 2023

L'An deux mille vingt trois
le : Mardi 24 du mois d'Octobre
le Conseil Municipal de la Commune de LE PETIT PRESSIGNY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur JF.CRON, Maire.
Date de Convocation : Mercredi 18 Octobre 2023

Nombre de Conseillers en Exercice : 8 - Présents : 7 - Votants: 8.

Présents : M. CRON Jean-François - Mme ROYER-MARCHOUX Alexandra - M. BRETON Alban - M. GUYOMARCH André – Mme DIEU Laëtitia - Mme Rieja VAN AART – M. Fabrice MARIN.

Excusé : M. Denis THENON (Pouvoir M. Jean-François CRON)

Monsieur Alban BRETON a été élu Secrétaire de Séance.

ORDRE DU JOUR :

- **APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2023**
- **DEMANDE DE SUBVENTION FDSR – DETR 2024**
- **VALIDATION PROJET ENFOUISSEMENT SIEIL LES TUFFEAUX- RUE DU SAVOUREULX**
- **DELIBERATION SUR LES NON VALEUR- CREANCES IRRECOUVRABLES**
- **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de rajouter à l'ordre du jour trois délibérations portant sur :

- DÉCISION MODIFICATIVE 02/2023 CRÉDIT INSUFFISANT CPTE 66111
- DÉLÉGATION CONSENTIE AU MAIRE SUR LE MONTANT DES TITRES IRRÉCOUVRABLES
- DELIBERATION SUR LES BASES D'ÉXONÉRATION DES TAXES FONCIERES PROPRIÉTÉ BATIES
-

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents et des voix représentées.

OBJET : APPROBATION DU PROCÉS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2023

DCM N° 44/2023

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 19 Septembre 2023 a été établi et transmis pour approbation des membres présents à la séance.

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal :

Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 Septembre 2023.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR 2024

DCM N°45/2023

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR 2024

Monsieur le Maire demande aux élus de se prononcer sur la destination des demandes de subventions 2024 auprès du département (FDSR) et de l'Etat (DETR, DSIL etc..).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et des voix représentées, le Conseil Municipal valide les demandes de subvention en les destinant à des travaux d'enfouissement des réseaux « Les Tuffeaux/ Rue du Savoureulx ».

OBJET : PROJET ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX « Les Tuffaux/ Rue du Savoureulx »

DCM N°46/2023

Objet : PROJET ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Le Maire, propose au Conseil Municipal une estimation ainsi qu'une synthèse financière concernant un projet d'enfouissement des réseaux sur la Commune et plus précisément : « Les Tuffeaux- rue du Savoureulx ». Cette étude est réalisée par le SIEIL pour un montant de 455 218.97€ (quatre cent cinquante cinq mille deux cent dix huit €uros quatre vingt dix sept centimes)

Synthèse financière

Coût théorique suivant étude de faisabilité

LE PETIT PRESSIGNY

Les Tuffeaux / rue du Savoureux

SIE 397-2021

	Coût global de l'opération	Montant à charge d'Orange	Montant à charge du SIEIL	Montants à charge de la commune
Réseau de distribution publique d'énergie électrique	276 978,59 € TTC		207 733,94 €	69 244,65 € HT NET
Réseau éclairage Public	47 812,27 € TTC		27 890,49 € TTC	19 921,78 € HT NET
Réseau de télécommunication	120 267,31 € TTC 10 160,79 € HT NET 130 428,10 €	NON COMMUNIQUÉ		120 267,31 € TTC 10 160,79 € HT NET 130 428,10 €

Montant total à inscrire en dépenses pour la collectivité **219 594,53 €**

POUR INFORMATION :

Fond de concours sur réseau télécommunication à inscrire en recettes pour la collectivité	13 096.87€	**13 096,87 €**

	Coût global de l'opération	Montant à Charge d'Orange	Montant à charge du SIEIL		Montants à charge de la commune	
Synthèse financière	**455 218,97 €**	NON COMMUNIQUÉ	248 721,31 €	54,6 %	**206 497,66 €**	45,4 %

représentées, autorise Monsieur Le Maire à effectuer les démarches nécessaires auprès du SIEIL pour mener la réalisation de l'extension concernant l'enfouissement des réseaux (Les Tuffeaux et Rue du Savoureux.)

OBJET : ADMISSION EN NON VALEUR DE TITRES DE RECETTES DES ANNÉES 2018 ET 2022 POUR UN MONTANT DE 209€23

DCM N°47/2023

Sur proposition de M. Le Trésorier

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et des voix représentées :

Article 1 : DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :

N°1 de l'exercice 2018, Admission en non-valeur pour un montant de **208€98**
N°2 de l'exercice 2022, Admission en non valeur pour un montant de **0€25**

Article 2 : DIT que le montant de ces titres de recettes s'élève à **209€23**

Article 3 : DIT que les crédits sont inscrit en dépenses au budget de l'exercice en cours de la Commune.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux en cours ;

STA : la mise en place de la zone trente sur le RD 50 sortie Nord du village, est décalée dans le temps pour permettre les travaux d'enfouissement des lignes électriques ENEDIS.

Voirie : les usagers ont signalé ; le chemin des boulairies (centre herbeux), La Barillère, poteau Orange (signalé chez orange) , nid de poule Les courtaudières (travaux de SPIE prévu début année 2024

Devis : mise en place compteur sup salle des fêtes 598, 80 TTC

Base adresse locale, a été enregistrée officiellement pour le Petit Pressigny

CLST,
Loi APER , calendrier, courrier pour diffusion aux habitants propriétaires.

Compostage partagé : mise en place d'un composteur sur le parking du stade début 2024.

ENEDIS

Coupure le 30 / 10 / de 09 h 00 à 12 h 00 NARCAY RÉ LES PRES DE RÉ
Travaux de sécurisation lieu-dit la Courtaudière, prévus début

SAUR

Mise en place de compteur connecté pour la relève des débits, début des installations en 2024

Animation

Terre d'image (films exposition variété) une projection aura lieu le jeudi 16 novembre au Petit Pressigny.

Activité des commissions municipales

Sport : devis pour rénovation toiture de l'avancée du club du stade (devis N°1 = 5636€99 devis N° 2 6470€40, pour la casquette du club house du stade, pour l'arrière = 7740€68

La Commission de contrôle de la liste électorale aura lieu lundi 30 octobre 2023.

Boulangerie :

Lettre des propriétaires qui informent le conseil municipal de leur préparation de leur départ en retraite et leur souhait de mettre en vente le bâtiment en habitation, compte tenu de la mise aux normes en vigueur. Ils sont ouverts à toutes propositions de la mairie et de la communauté de commune.

Divers :

M. Tranchant André propose la vente à la commune de la parcelle située route de l'Aigronne,